



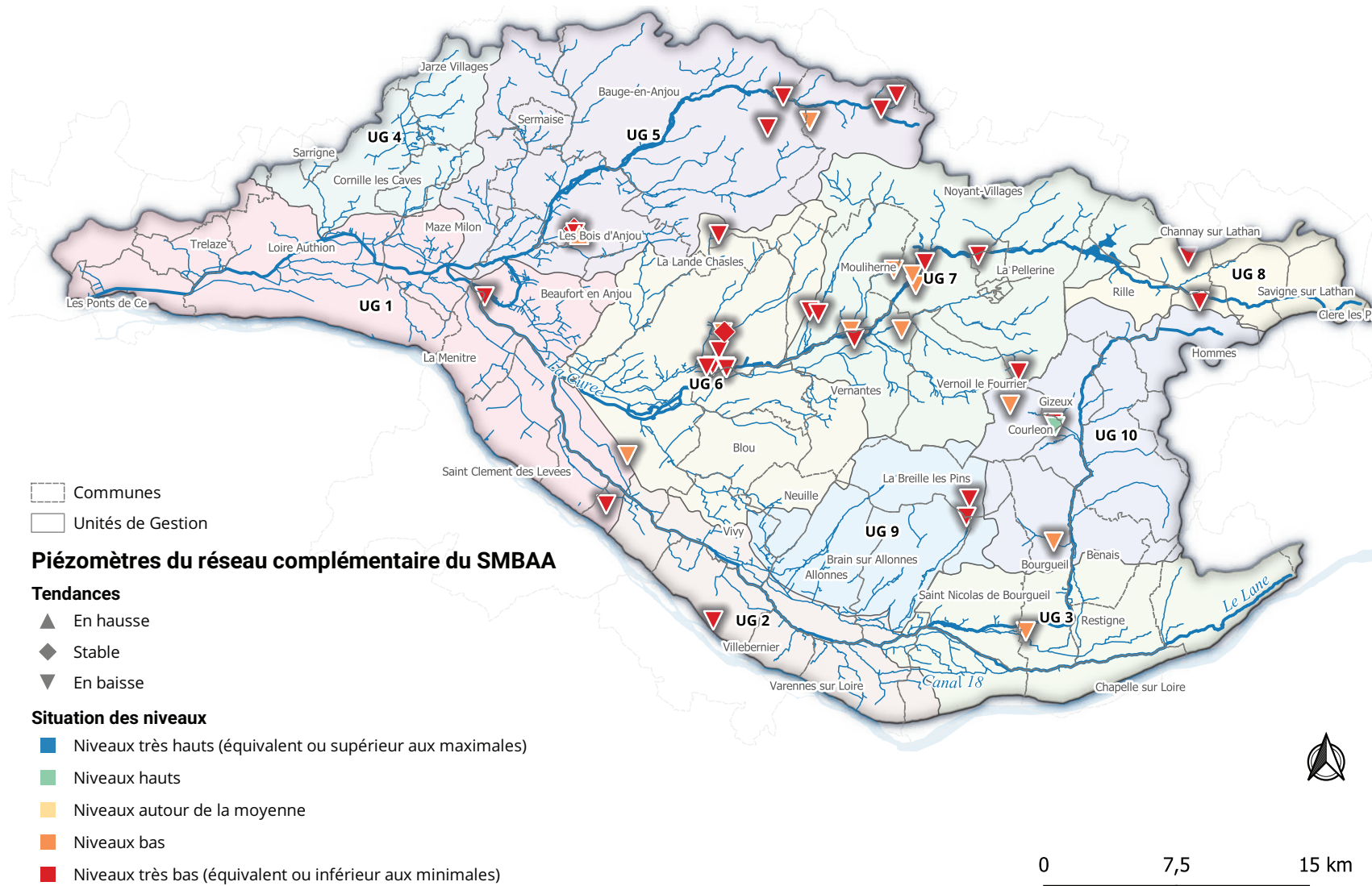
BULLETIN QUANTITÉ

21 JUILLET 2022

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | contact@sage-authion.fr | www.sage-authion.fr

SITUATION DU RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DE SUIVI DES NAPPES DU SMBAA AU 21 JUILLET 2022



Source : opérateurs extérieurs et agents du SMBAA et du SAGE Authion, 2022 - Réalisation : EC, SAGE Authion, 07/2022

Depuis le dernier bulletin quantité (du 7 juillet 2022), la situation piézométrique s'est dégradée avec l'épisode de sécheresse et de forte chaleur observés depuis le début de ce mois.

En effet, sur les 41 piézomètres qui sont suivis régulièrement dans le cadre du réseau complémentaire du SMBAA :

- 38 montrent une tendance à la **baisse** ;
- 2 sont **stables** ;
- 1 présente une très légère **hausse** ;

De plus, les niveaux des nappes sont globalement très bas par rapport à la moyenne mensuelle calculée depuis le début du suivi, avec :

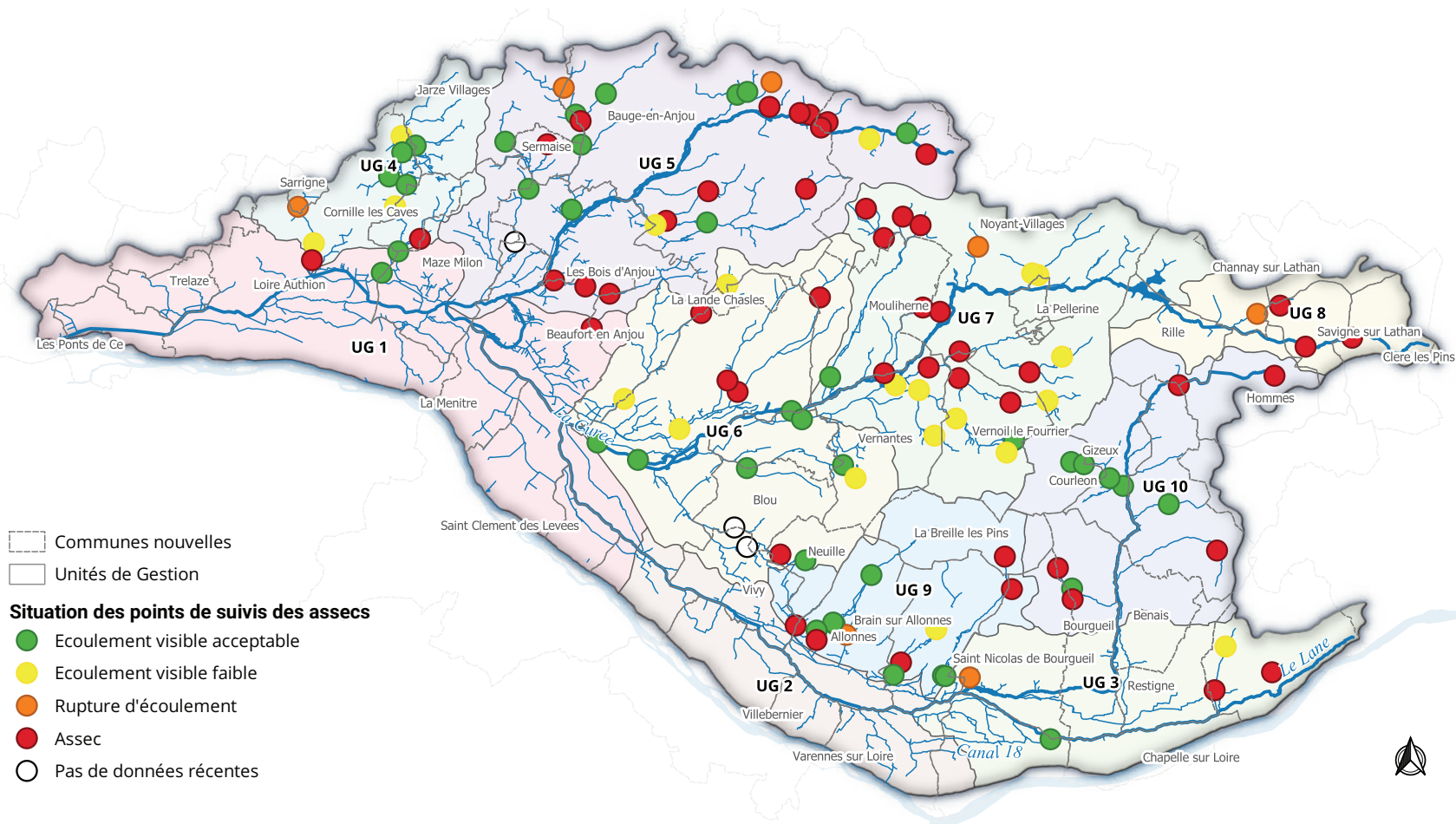
- 28 niveaux **très bas**
- 12 niveaux **bas** ;
- Aucun niveau **autour de la moyenne** ;
- 1 niveau **au dessus de la moyenne** ;
- Aucun niveau **très haut**.

SITUATION DU RÉSEAU DE SUIVI DES ASSECS AU 21 JUILLET 2022

Avec l'épisode caniculaire, les écoulements superficiels se sont fortement affaiblis. En effet, de nombreux petits affluents continuent à voir leurs écoulements faiblir avec une augmentation du nombre de cours d'eau à sec (16 de plus par rapport au bulletin du 7 juillet).

En effet, sur les 114 points d'assec observés :

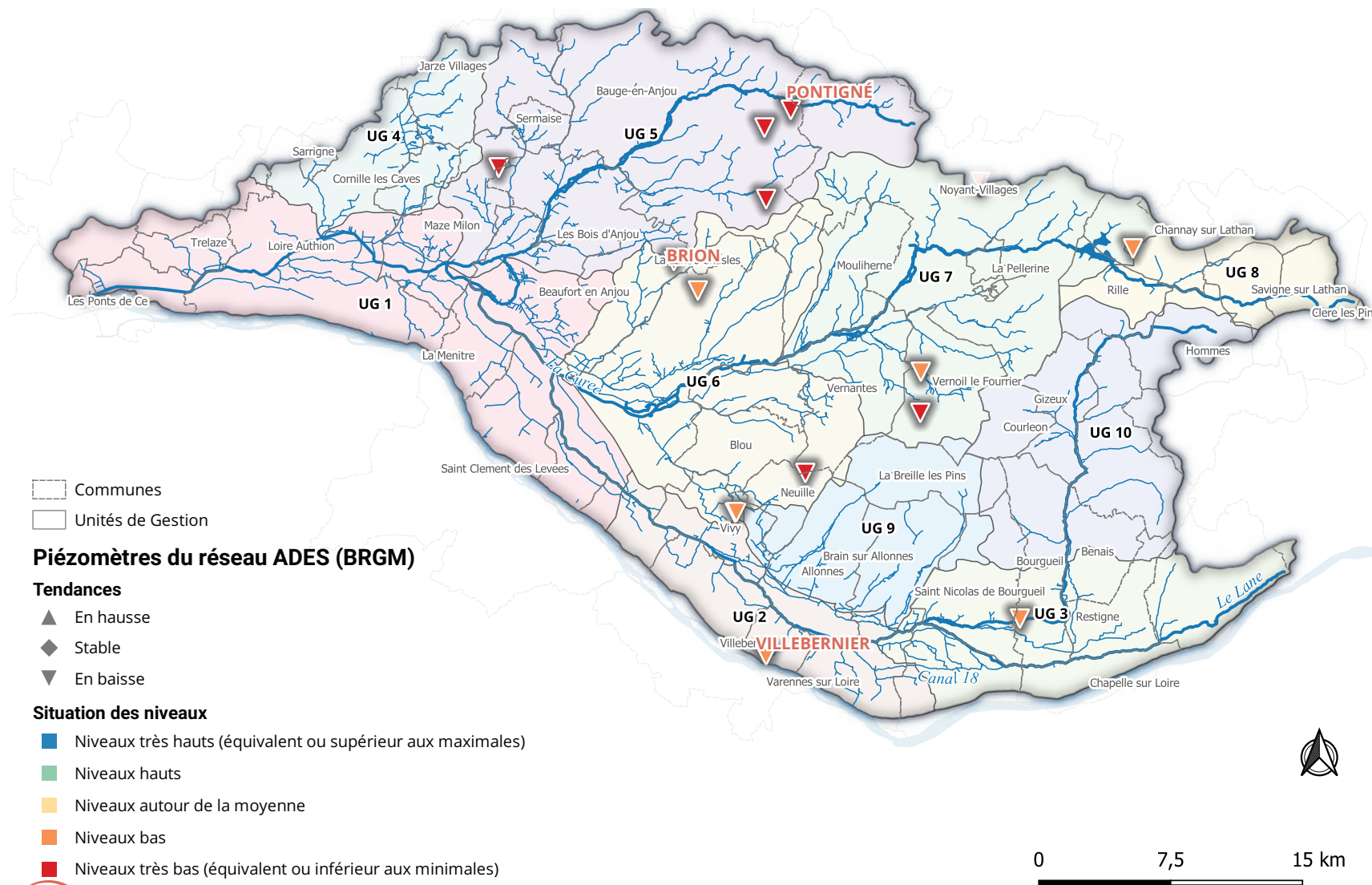
- 49 sont **à sec** ;
- 7 présentent des **ruptures d'écoulement** ;
- 20 montrent un **écoulement visible faible** ;
- 38 ont un **écoulement visible acceptable**.



0 7,5 15 km

Source : SMBAA et SAGE Authion, 2022 - Réalisation : EC, SAGE Authion, 07/2022

SITUATION DU RÉSEAU DE SUIVI DES NAPPES DU BRGM (RÉSEAU ADES) AU 17 JUILLET 2022



Source : ADES, BRGM, 2022 - Réalisation : EC, SAGE Authion, 07/2022

0 7,5 15 km



Les piézomètres du réseau ADES du BRGM montrent les mêmes tendances que ceux du réseau complémentaire du SMBAA.

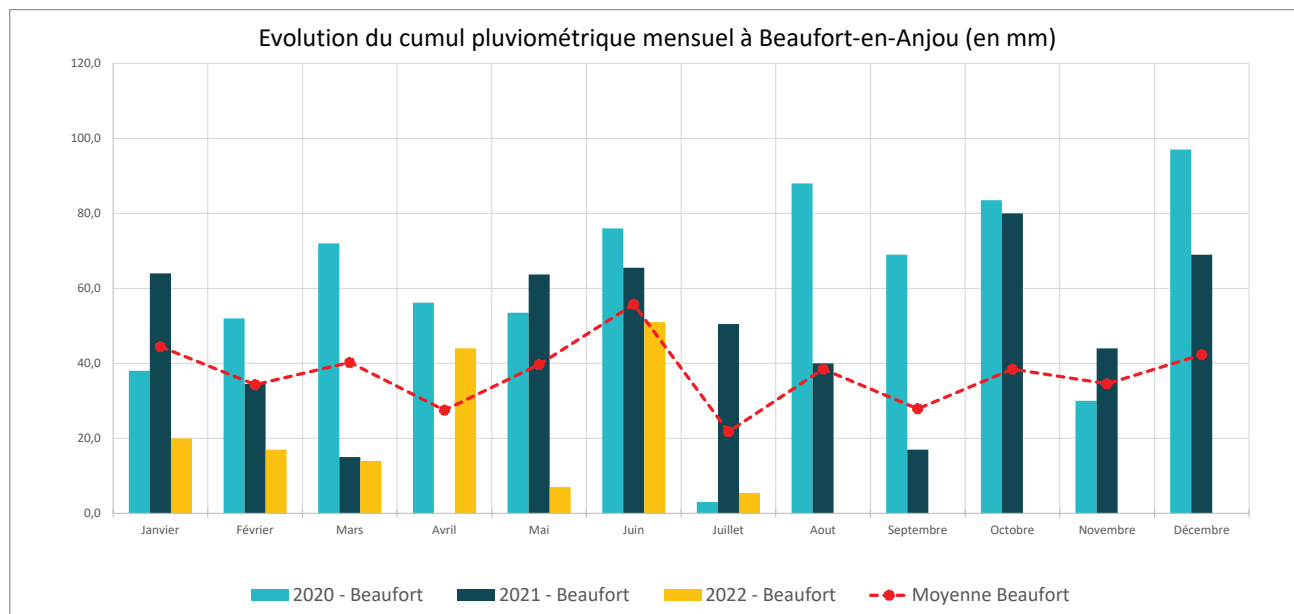
En effet, sur les 16 piézomètres du réseau ADES situés dans le bassin de l'Authion :

- 16 montrent une tendance à la **baisse** ;
- Aucun n'est **stable** ;
- Aucun ne présente de **hausse de niveau** ;

De plus, les niveaux restent en dessous de la moyenne mensuelle calculée depuis le début du suivi, avec :

- 7 niveaux **très bas** ;
- 8 niveaux **bas** ;
- Aucun niveau **autour de la moyenne** ;
- 1 niveau légèrement au dessus de la moyenne ;
- Aucun niveau **très haut**.

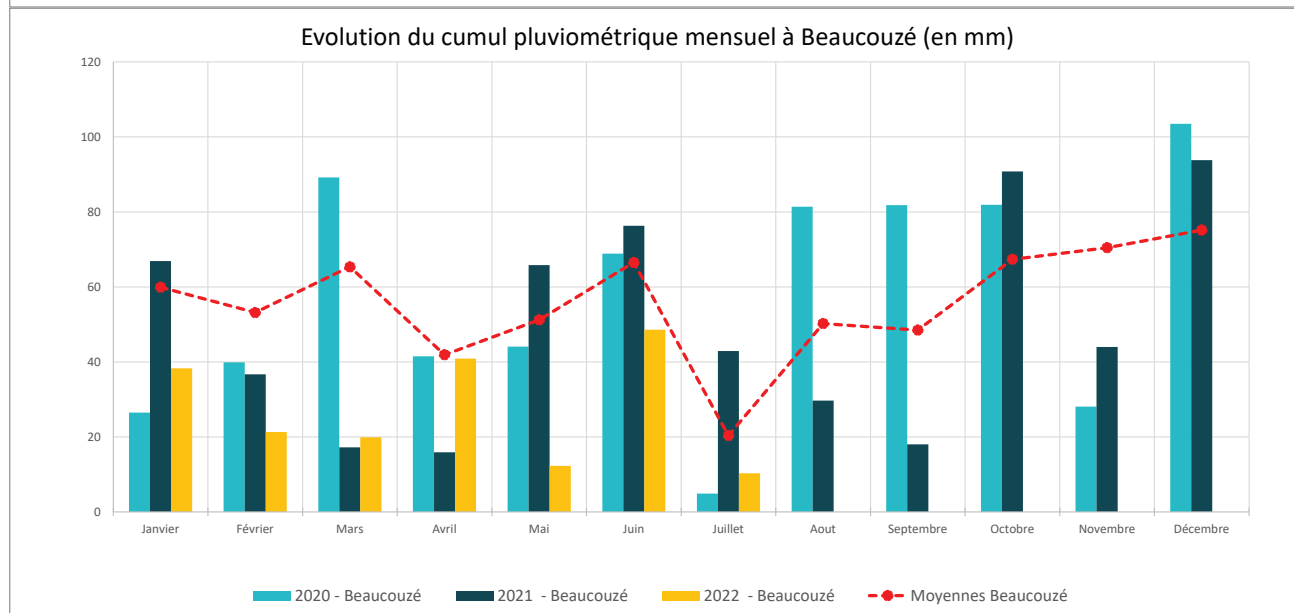
ÉVOLUTION DU CUMUL PLUVIOMÉTRIQUE MENSUEL À BEAUFORT-EN-ANJOU ET À BEAUCOUZÉ (EN MM)



Comme évoqué en première page de ce bulletin, les **cumuls pluviométriques mensuels ont été très faibles depuis le début de l'année. A cela vient s'ajouter les fortes chaleurs avec un pic à 40.7°C la lundi 18 juillet 2022 à Beaucouzé.** Par rapport à la normale calculée sur la période 1981-2010, le mois de juin 2022 a été plus chaud de 2.6°C.

Par rapport à la normale calculée sur la période 1981-2010, Météo France évalue un écart de pluviométrie de - 45% en janvier 2022, - 61% en février et mars 2022 et -79% en mai 2022 à la station de Beaucouzé.

Depuis le dernier bulletin (17 juin 2022), on a pu observer un cumul piézométrique de 23 mm à Beaufort-en-Anjou et 31.8 mm à la station de Beaucouzé. Ces pluies, arrivées à la mi-juin, ont un faible impact sur la situation des nappes qui reste critique dans l'ensemble pour cette saison.



ZOOM SUR LA RÉGLEMENTATION

ARRÊTÉS ÉTIAGE

Carte des arrêtés du 20 juillet 2022 (49) et du 13 juillet 2022 (37) - zones d'alerte pour les eaux souterraines et situation des piézomètres de référence

- Limite départementale
- Limites communales

Piézomètres de références du réseau ADES (BRGM)

Tendance

- ▲ En hausse
- ◆ Stable
- ▼ En baisse
- Instable

Niveaux

- Niveaux très haut (équivalent ou supérieur aux maximales)
- Niveaux hauts
- Niveaux autour de la moyenne
- Niveaux bas
- Niveaux très bas (équivalent ou inférieur aux minimales)

Mesures sur les eaux souterraines

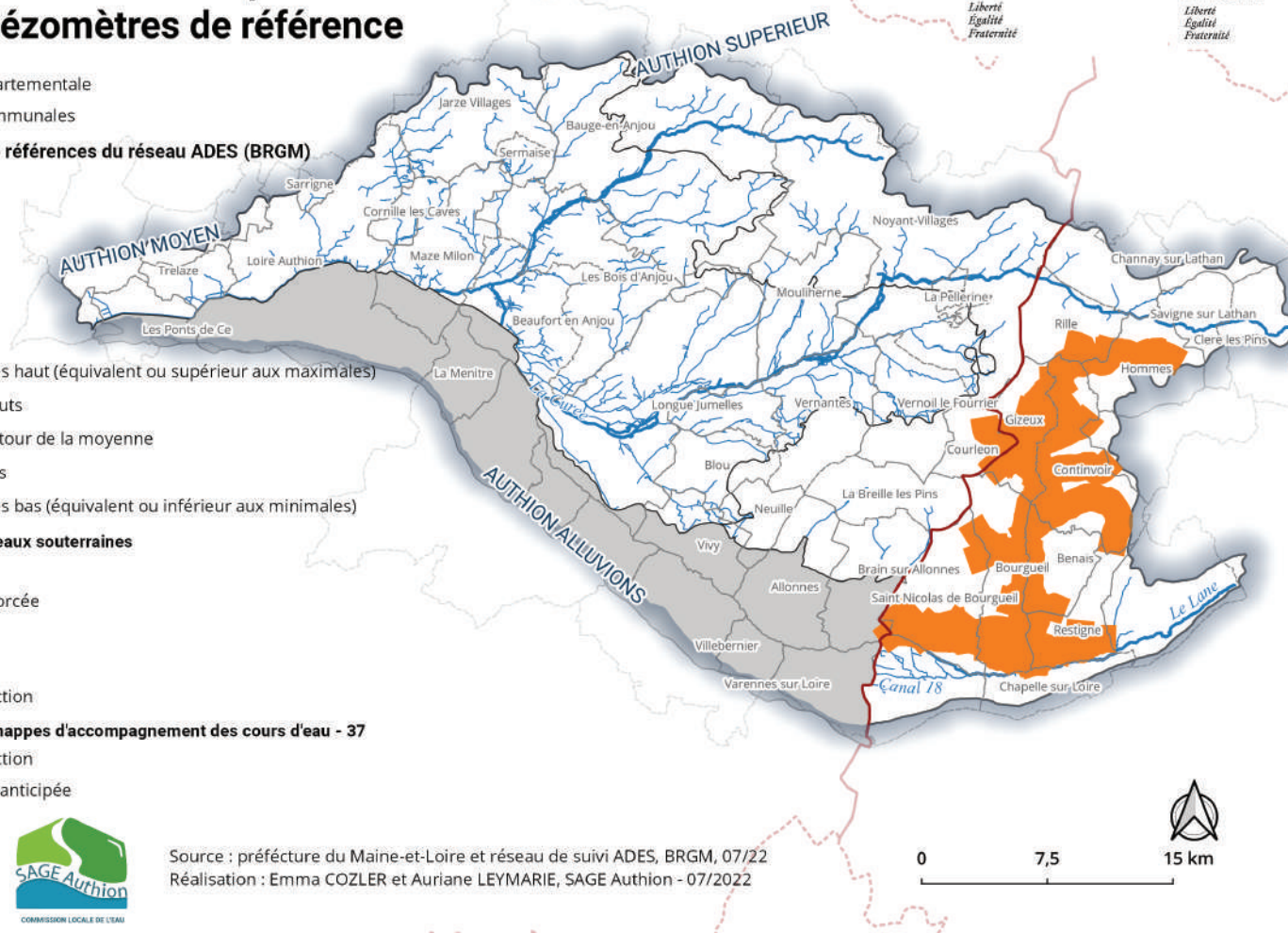
- Alerte
- Alerte renforcée
- Crise
- Vigilance
- Sans restriction

Mesures sur les nappes d'accompagnement des cours d'eau - 37

- Sans restriction
- Restriction anticipée



Source : préfecture du Maine-et-Loire et réseau de suivi ADES, BRGM, 07/22
Réalisation : Emma COZLER et Auriane LEYMARIE, SAGE Authion - 07/2022



Les débits des cours d'eau et le niveau des nappes réagissent brutalement aux différents prélèvements d'eau et aux fortes températures par des baisses significatives. Les restrictions sur les différentes zones d'alerte s'accroissent dans tout le département. De plus, aucune précipitation n'est prévue dans les jours à venir et la hausse des températures présage une canicule sur quelques jours.

Le préfet de Maine-et-Loire décide en conséquence de maintenir et de placer des mesures de restrictions sur certaines zones d'alerte afin de ne pas aggraver la situation, de préserver l'état des milieux naturels et de conserver des capacités d'usage pour le reste de la saison.

De manière générale, et au vu de la situation, le préfet invite également l'ensemble des usagers à adapter leur consommation en eau, en limitant les usages non essentiels.

Dans le bassin de l'Authion, l'évolution du niveau des nappes n'entraîne pas de changement tout comme pour les eaux superficielles.

L'arrêté étiage n°2022-08 du 20 juillet 2022 est téléchargeable sur le site du département du Maine-et-Loire.

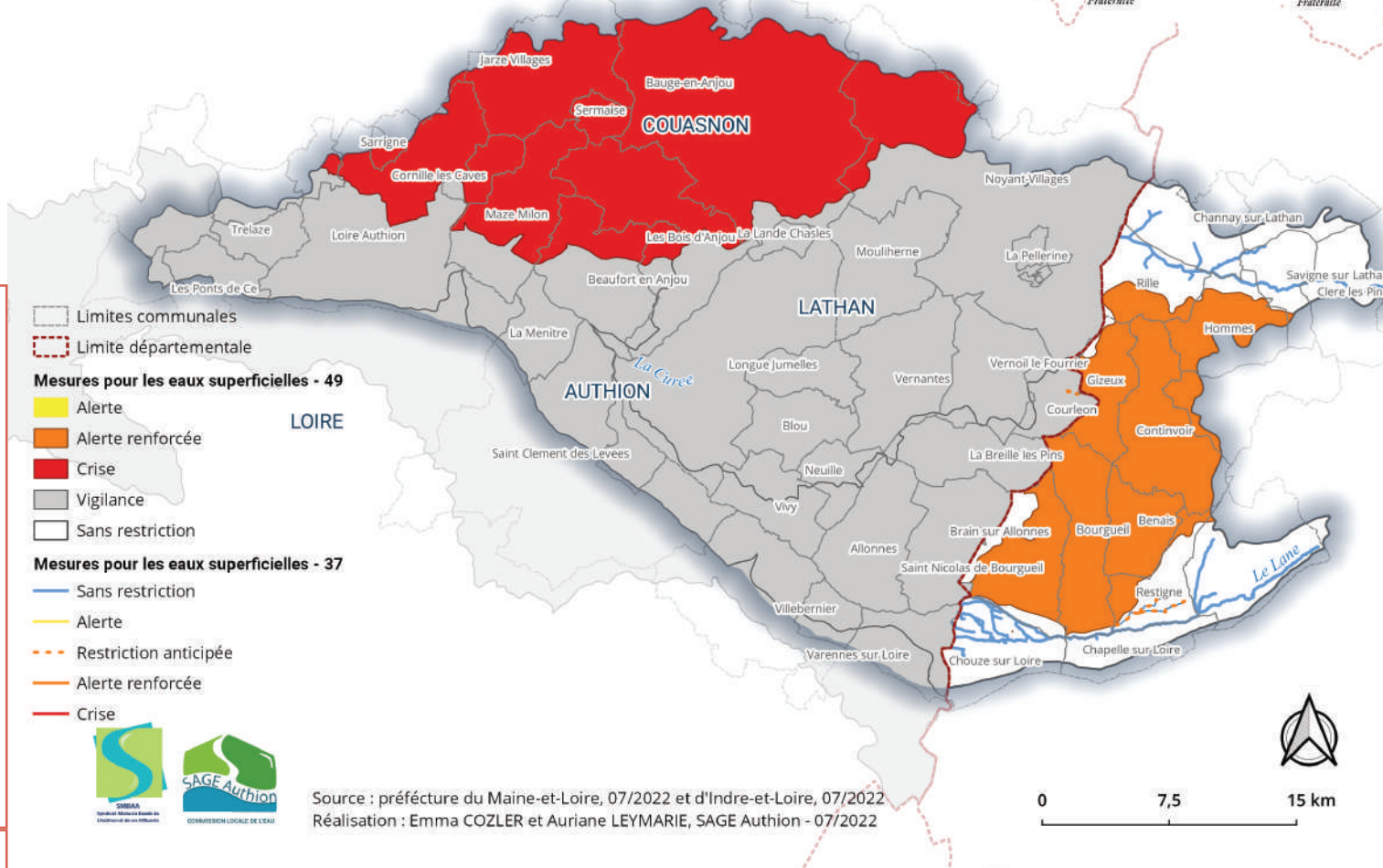
L'arrêté étiage du 13 juillet 2022 est téléchargeable sur le site du département de l'Indre-et-Loire.

Afin de permettre le rétablissement des niveaux d'eau dans le réseau hydrographique réalimenté du Val d'Authion, et ainsi garantir autant que possible les usages existant et la préservation des milieux, **une mesure de restriction exceptionnelle** est décidée dans les unités de gestion 1 et 2 du bassin de l'Authion avec l'interdiction de prélever :

- du jeudi 21 juillet à 10h au vendredi 22 juillet à 10h,
- du dimanche 24 juillet à 10h au lundi 25 juillet à 10h.

Pour les particuliers et les collectivités, le franchissement d'un seuil superficiel ou souterrain sur leur territoire induit les restrictions afférentes quelle que soit l'origine de la ressource.

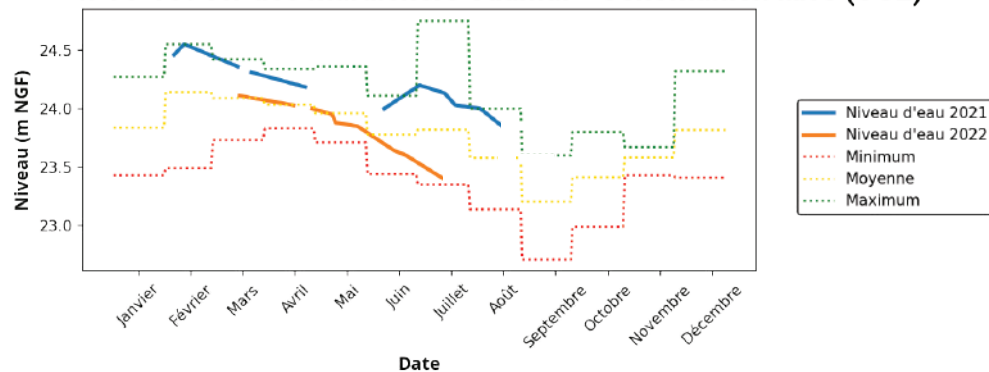
Carte des arrêtés du 20 juillet 2022 (49) et du 13 juillet 2022 (37) - Zones d'alerte pour les eaux superficielles



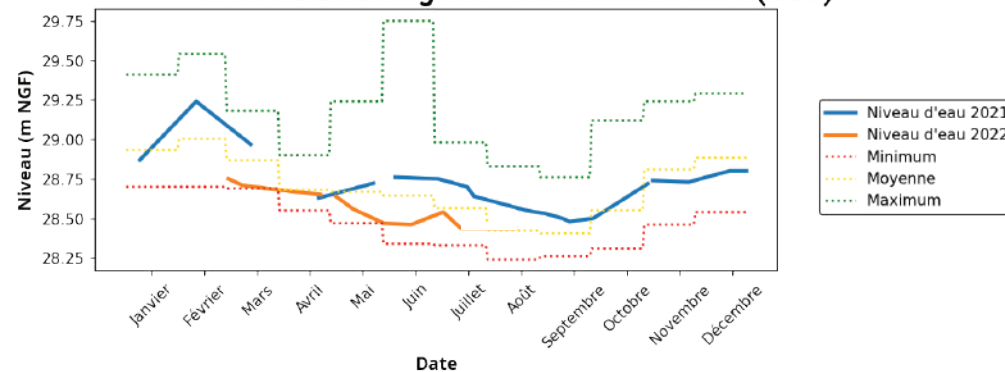


ÉVOLUTION DES PIÉZOMÈTRES DU RÉSEAU COMPLÉMENTAIRE DE SUIVI DU SMBAA

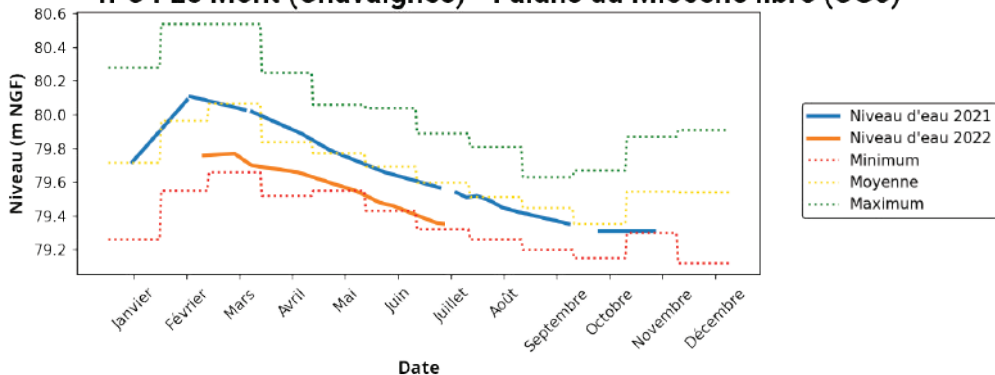
n°99 109 Av des maraichers Saumur - Cénomanien libre (UG2)



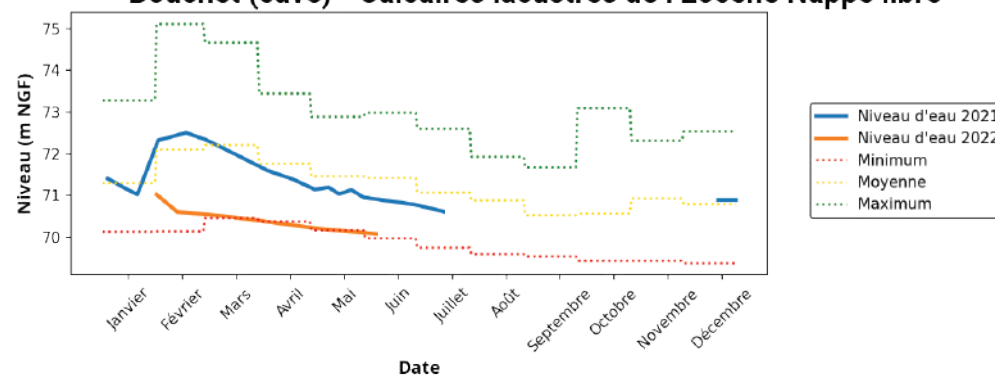
n°41 Pz za Bourgueil - Cénomanien libre (UG3)



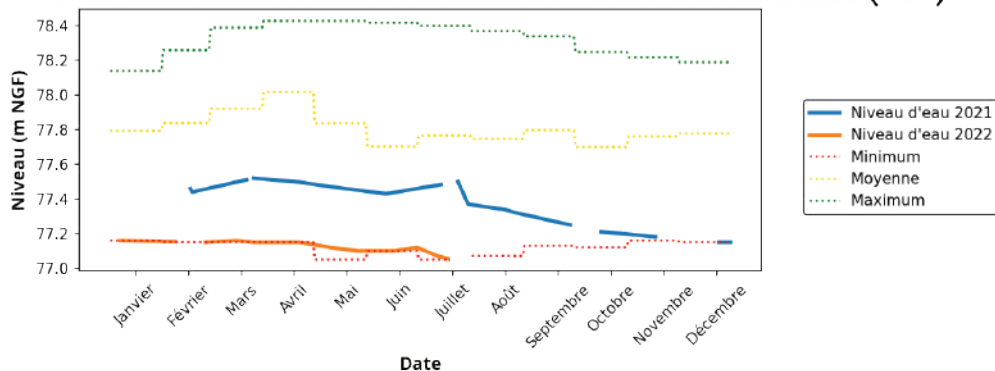
n°34 Le Mont (Chavaignes) - Faluns du Miocène libre (UG5)



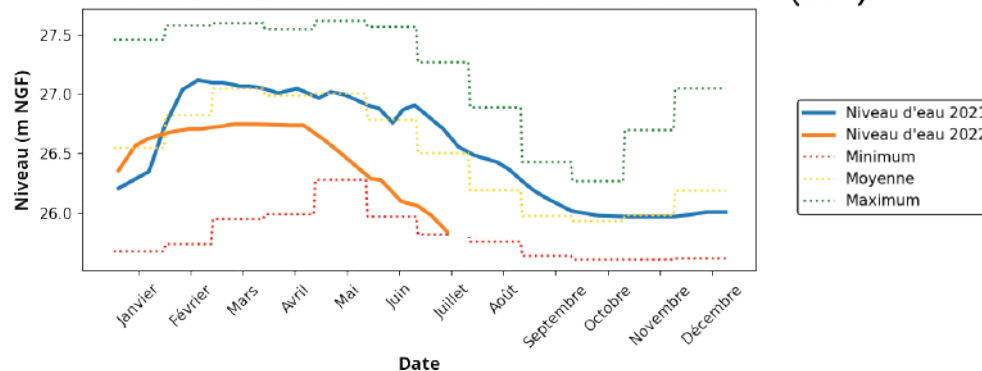
Bouchet (cave) - Calcaires lacustres de l'Eocène Nappe libre



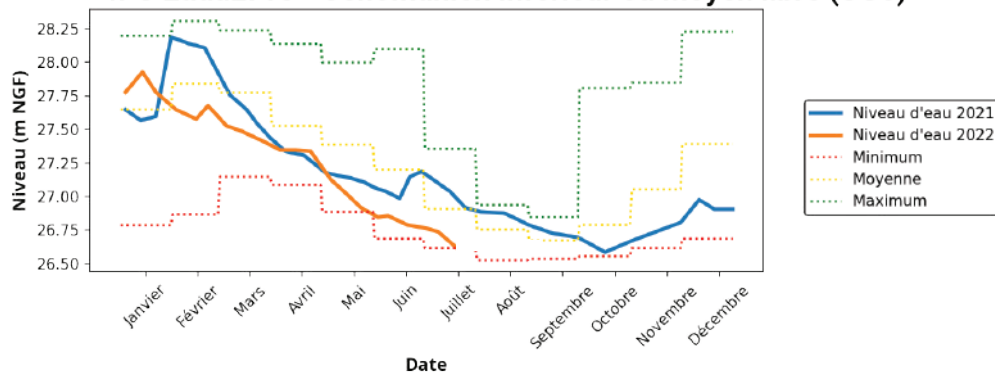
n°37 Maison forestière de la Harnière - Séno-Turonien libre (UG5)



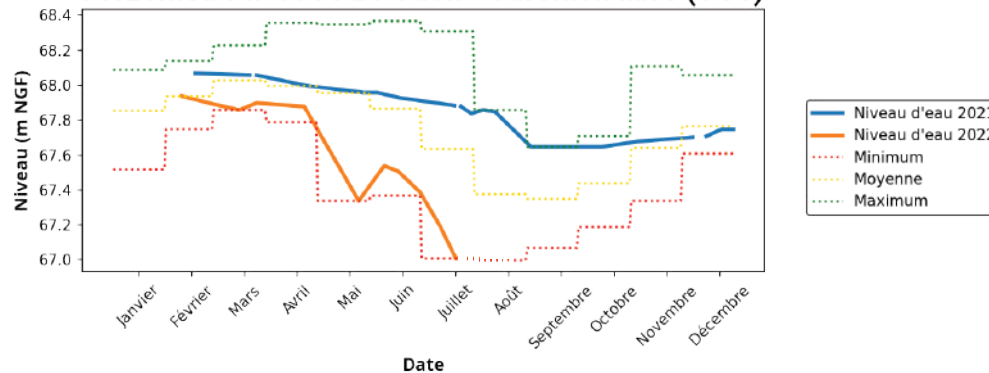
n°1 Bois Le Mortier - Cénomaniens inférieurs libres (UG6)



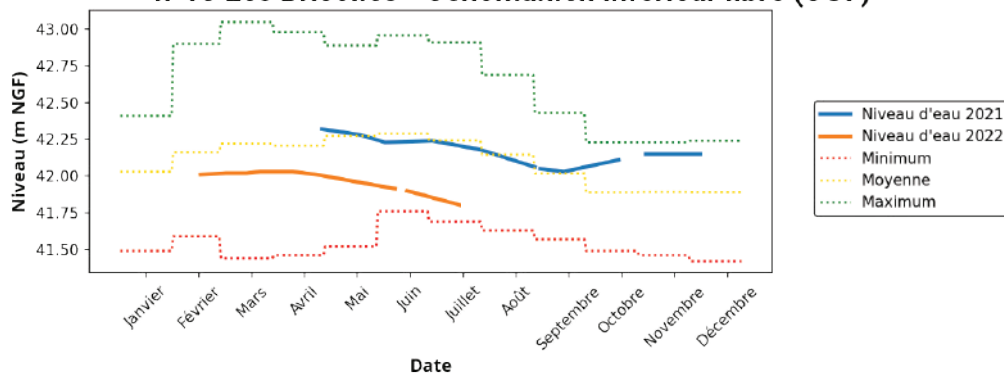
n°3 Etiau2Pré - Cénomaniens inférieurs ou moyens libres (UG6)



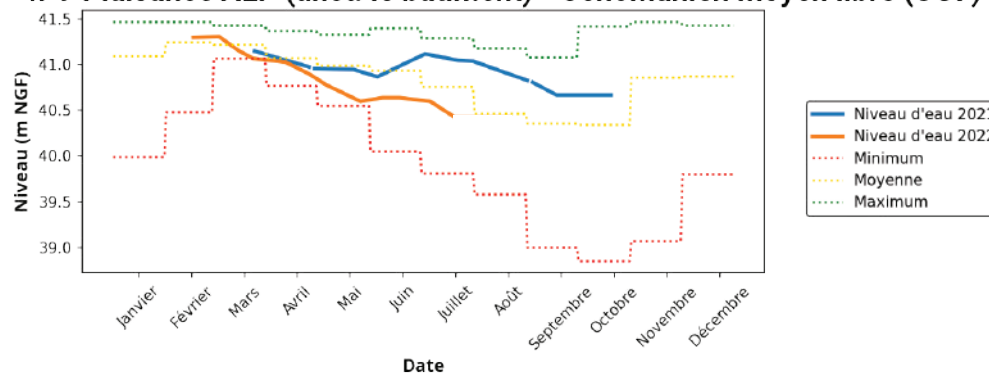
Piézomètre n°101 Pz1 Cuon - Turonien libre (UG6)

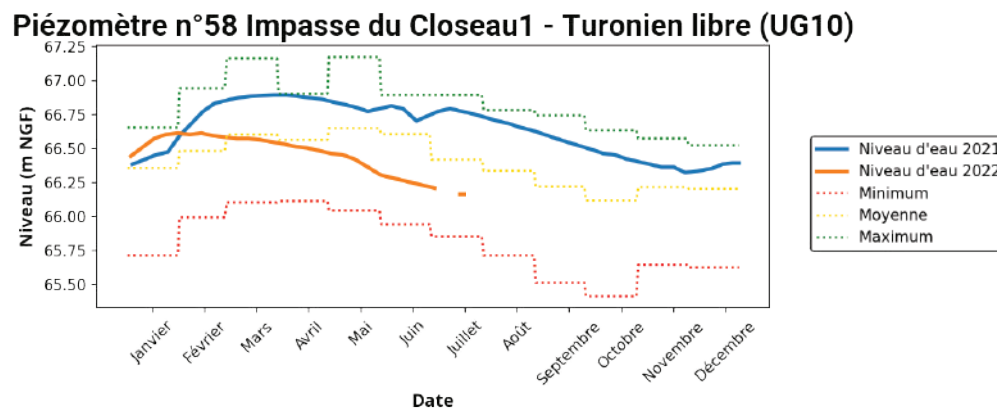
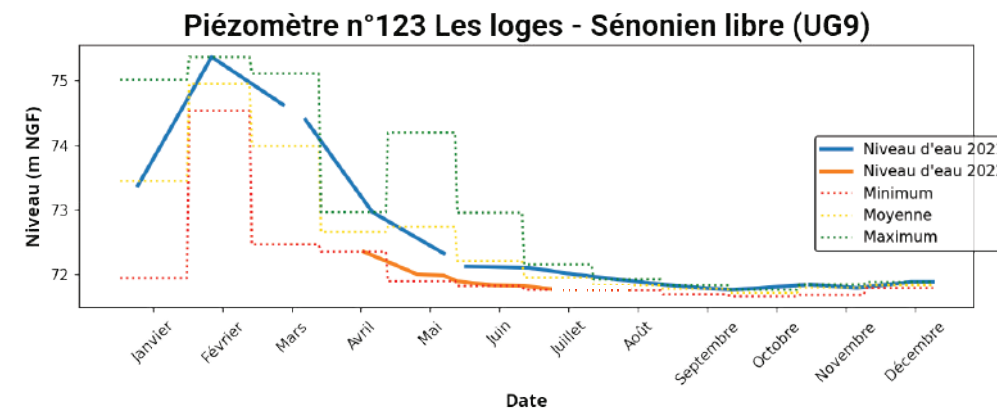
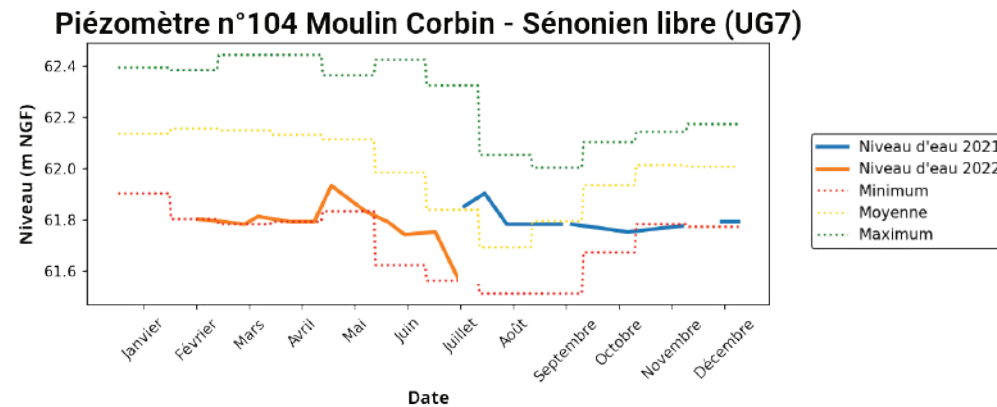
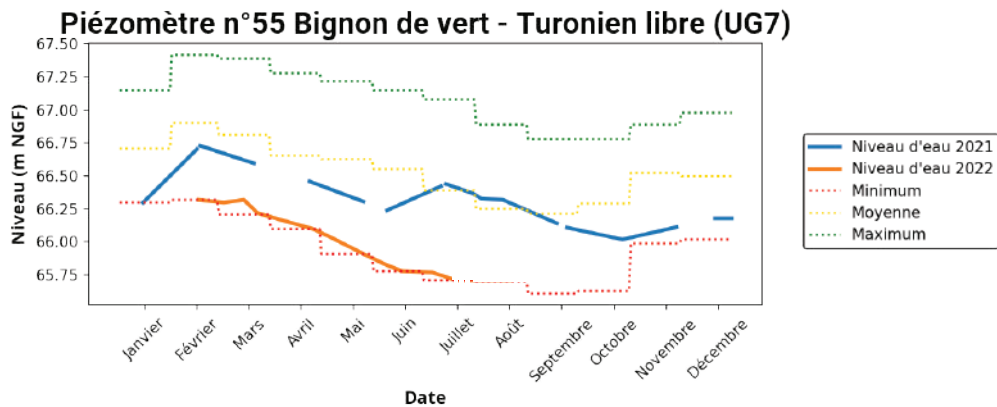


n°13 Les Brisolles - Cénomaniens inférieurs libres (UG7)



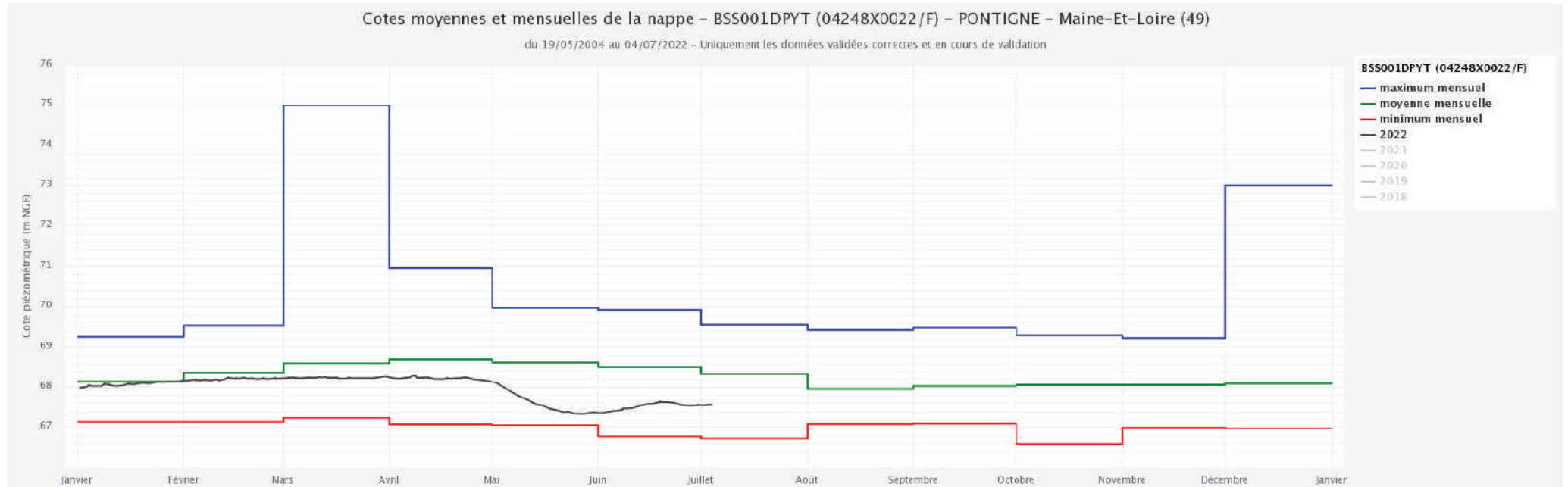
n°9 Plaisance AEP (anct. le bâtiment) - Cénomaniens moyens libres (UG7)



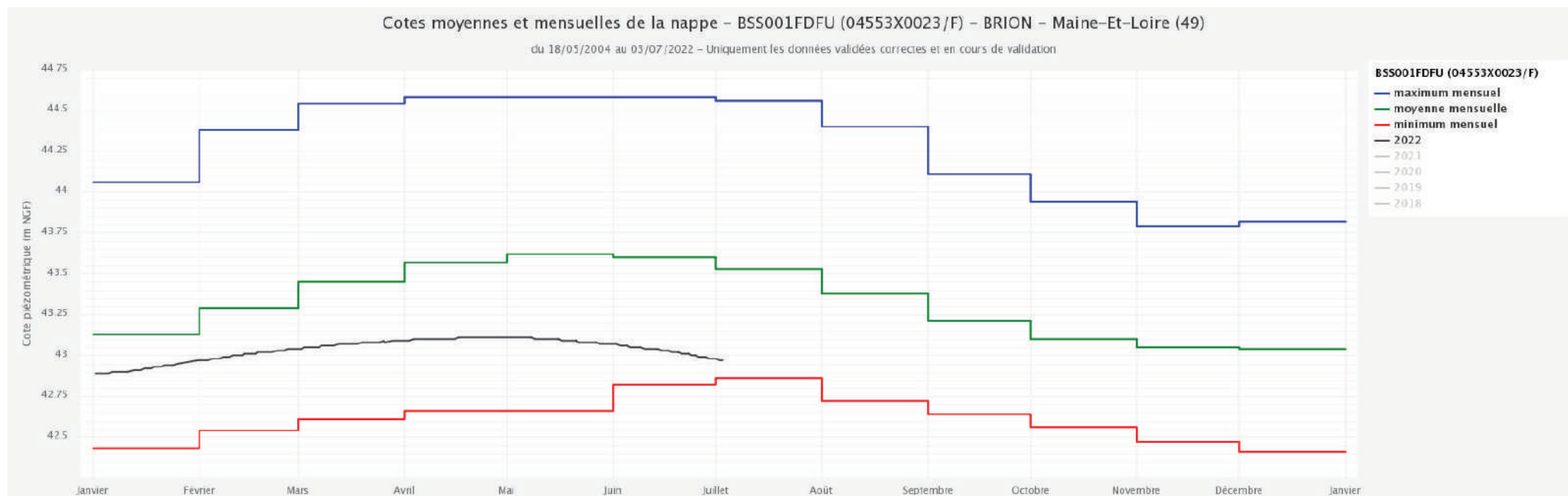


ÉVOLUTION DES PIÉZOMÈTRES AUTOMATISÉS DU RÉSEAU ADES DU BRGM

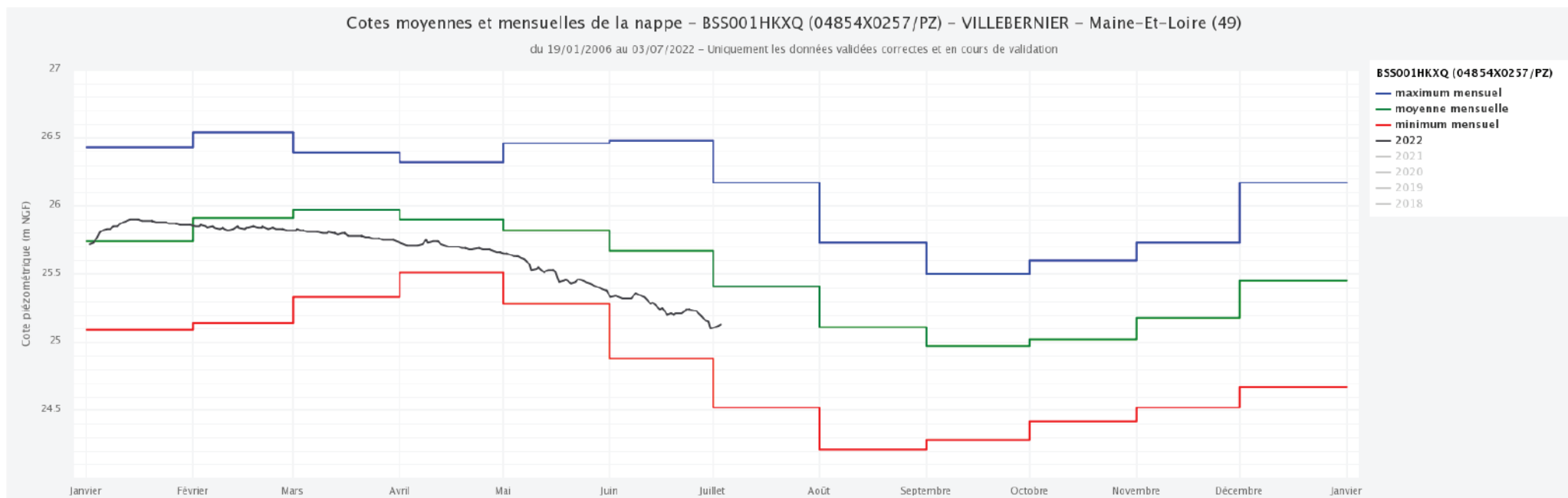
ÉVOLUTION DES NIVEAUX DU PIÉZOMÈTRE DE RÉFÉRENCE DE PONTIGNÉ (CRAIE DU SÉNO-TURONIEN INTERFLUVE LOIRE-LOIR LIBRE)



ÉVOLUTION DES NIVEAUX DU PIÉZOMÈTRE DE RÉFÉRENCE DE BRION (SABLE ET GRÈS DU CÉNOMAN EN LIBRES MAINE ET HAUT-POITOU)



ÉVOLUTION DES NIVEAUX DU PIÉZOMÈTRE DE RÉFÉRENCE DE VILLEBERNIER (ALLUVIONS DE LA LOIRE MOYENNE APRÈS BLOIS)





Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents
1 Boulevard du Rempart, 49250 Beaufort-en-Anjou

02.41.79.73.81 | contact@sage-authion.fr | www.sage-authion.fr